

APL

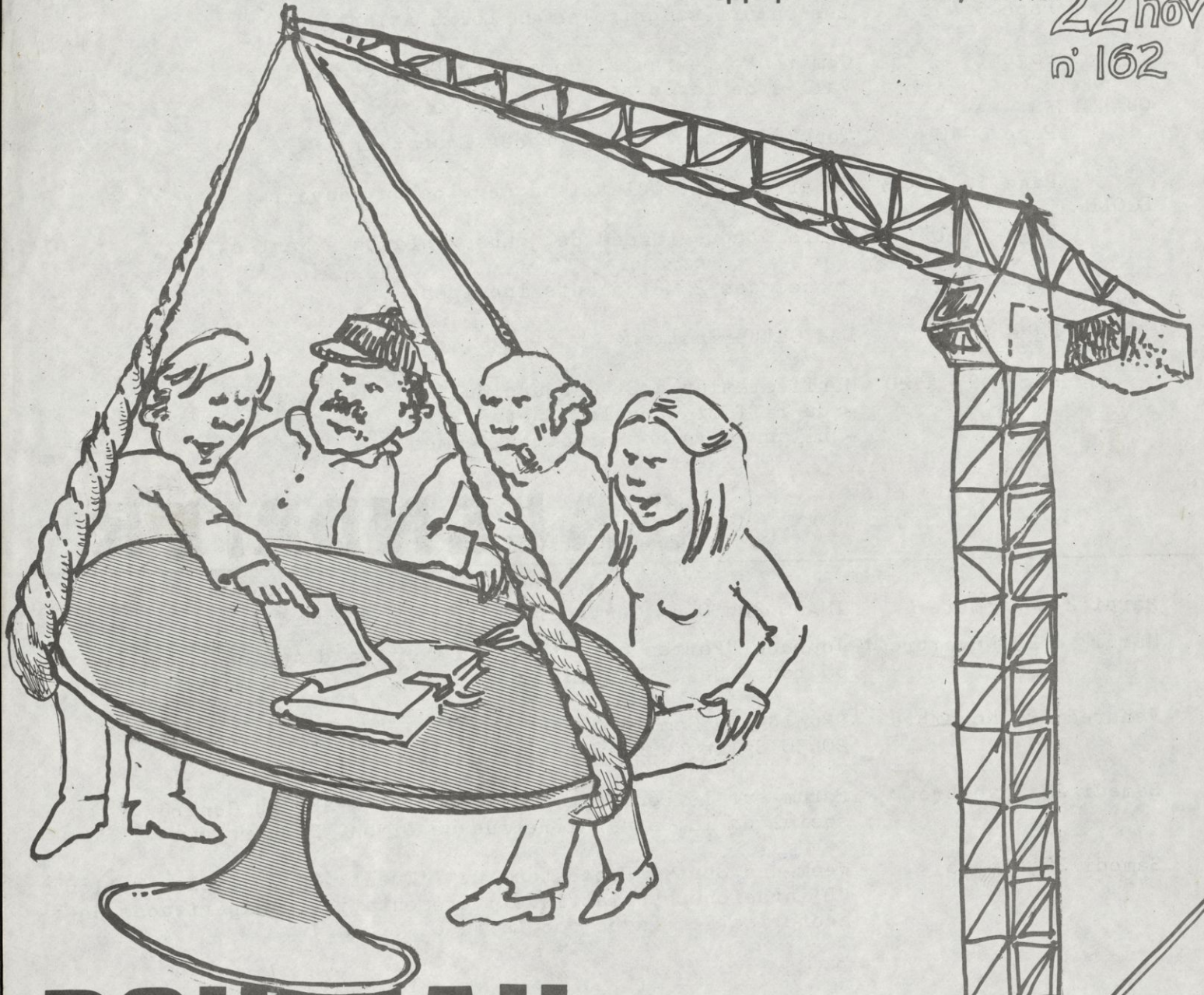


QUEST INFORMATION

2f

apl: 29 rue jean jaurès
44000 nantes
cppap 74701 tel: 73.82.48.

22 nov
n° 162



POUTEAU

TABLE RONDE SUR LA LUTTE

APL périodique cppap 54701
dir. m. clavel imp. spé. :apl.

contre manifestation a
"laissez les vivre" a
les ouvriers
agricoles

SOMMAIRE

OUVRIERS

- Page 2 à 4 Puteau: Table ronde sur la lutte.
Page 5 à 8 Les salariés agricoles en Loire Atlantique
Page 8 Comité Fontevrault; Comité de Défense de la Vallée de la Sevre.

QUARTIERS

- Page 9-10 Tous à Rennes le 15, Procès Educateur.
Page 11-12-13 Un arsenal législatif au service du pouvoir.

ECOLE

- Page 14-15 Ecole d'éducatrices de jeunes enfants à Nantes.

- Page 15 Procès des 25 étudiants inculpés.

FEMMES

- Page 16 Les Catherinettes.
Pages 17 à 20 Manifestation à St Jacques du 14 novembre :
- du riffifi chez les foetus
- bilan de la coordination femmes

CALENDRIER

- Mardi 23 Novembre IMAGO 20h30 au Centre social de la Bernardière
Mardi 23 Novembre * Journée "Portes ouvertes" aux Centres d'Action Educative
65 route de St Herblain Nantes
Vendredi 26 Novembre Réunion du Comité de défense de la Vallée de la Sèvre
20h30 Salle du Beau Verger Vertou
Samedi 27 Novembre Forum sur le contrôle social de 14h & 16h au Centre
social de la Bernardière rue de Dijon, St Herblain
Samedi 27, Dim 28 Week-end Centre Protestant de l'Ouest (79370 Celles/Belles)
"L'invasion psychiatrique : présentation d'expériences de
sectorisation (avec doc Laine et Vignal)

GATTI A ST NAZAIRE : SOLIDARITE AVEC BOUKOVSKY

- Vendredi 26 Novembre Forum avec Claude Lefort auteur de " Un homme de trop"
(sur le Goulag) 21h

- Mercredi 24 Novembre 14h. Fac. de Lettres, Assemblée Générale des M.I.-S.E.

p.t./s.p

p.t./s.p

p.t./s.p

p.t./s.p.

L ASSEMBLEE GENERALE DES PAYSANS TRAVAILLEURS DE LOIRE-ATLANTIQUE SE TIENDRA LE 30 NOVEMBRE 76 A 20.30 AU FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR-BD VINCENT GASCHE NANTES.

ORDRE DU JOUR

Paysans-Travailleurs continue:c'est un fait.La crise que nous avons connue n'est pas réglée COMPLETEMENT,mais la phase la plus aigue est dépassée.L'hiver doit nous permettre d'en sortir,et de nous PREPARER pour un nouvel élan.

Cette nouvelle avancée est possible A TERME,dans des formes obligatoirement différentes de ce que nous avons connu ces dernières années.Au niveau des équipes,des choix dans l'analyse et dans le travail doivent peu à peu se dessiner:

*

1/Les transformations RECENTES du milieu:rentabilisation et "récupération" de certains,crise aggravée pour d'autres.-Allons-nous rechercher un appui prioritaire,au niveau des communes,vers...

-...les paysans modernisés intégrés endettés,dont nous faisons partie en majorité(Même si une partie d'entre eux connaît des difficultés sérieuses,est-ce que certains ne sont pas en train de s'enrichir(capitaliser) en profitant de certaines situations sécheresse,irrigation,primes,subventions-surface importante..)

-...les petits paysans(sont-ils tous "pauvres" et disponibles pour la lutte?

-...les jeunes installés ou en voie d'installation?

(La discussion sur ce chapitre à un sens SI ELLE PART DE CAS CONCRETS,discutés au niveau des équipes,d'actions petites ou grandes,menées ou préparées..)

*

2/Autonomie des Paysans Travailleurs/

-A-Travail régulier au canton en tant que PT:réunions,prises de position,tracts au canton ou même à la commune..

-B-Là ou c'est possible,prendre des initiatives en direction des syndicats locaux(propositions d'alliances ponctuelles)

-C-Faut-il continuer à prendre des responsabilités dans les syndicats locaux?

*

3/Themes de travail prioritaires pour l'hiver(cf APL précédent)

-A-Formation:la formation par l'action ne suffit plus.Il nous faut une POLITIQUE de formation.Deux priorités sont proposées, le répertoire des exploitations à utiliser au niveau des communes,et le Crédit Agricole(financement..)

B-Le lait et les conséquences de la sécheresse:action nécessaire dans toutes les équipes avec coordination au département.

C-Des commissions:intégration,foncier,installation des jeunes.

*

4/Organisation:engagements à prendre ou A NE PAS PRENDRE, il vaut mieux être clairs)Et cela au niveau MILITANT:collectif tous les 15 jours,2 par canton,équipe d'animation.Et au niveau FINANCIER:dettes à régler charges à prévoir,animateur à plein temps payé régulièrement,supplément mensuel Vent d'Ouest...

LA PRESENCE DE TOUS EST SOUHAITEE

ESSAYONS D ARRIVER A L HEURE

Rappel:le tract lait tiré à 2500 exemplaires est en circulation:dépot à Vieilleville, La Chapelle, Nozay et dans la Presqu'Ile:que ceux qui ne l'auraient pas eu le réclament.

1/29/59

MEMORANDUM FOR THE RECORD

DATE: 1/29/59

TO: SAC, NEW YORK

FROM: SA, NEW YORK

SUBJECT: [Illegible]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

POUTEAU

table ronde sur la lutte

POUTEAU : une entreprise du bâtiment, d'importance nationale. 1 700 employés et ouvriers dans l'Ouest dont 700 à Laval. Le bilan a été déposé cet été, la liquidation prononcée le 19 octobre. Grève avec occupation depuis la fin septembre. Le 25 octobre, fin de l'occupation, mais elle est maintenue sur une partie de l'entreprise.

Question:

Comment la grève a-t-elle débutée ?

Reponse:

(Jacques) : Depuis 5 mois, les travailleurs étaient menés en bateau par la direction. Les menaces de licenciement planaient. Le 15 septembre, les travailleurs pour montrer leur détermination à ne pas s'en laisser compter, organisent une manifestation à Laval : 900 "Pouteau", de toute la région étaient là.

Le 27, on apprend qu'il y a 117 licenciés, et le lendemain nouvelle manif.

C'est là qu'on a décidé d'occuper.

Q: Comment cela a-t-il été décidé, et quelle forme la lutte a-t-elle prise par la suite ?

R: (Daniel) : Si tu veux, la volonté d'occuper venait de la masse des gars et on peut dire que les sections syndicales CGT et CFDT ont suivi.

R: (Jacques) : Alors tout de suite on a senti la nécessité de faire un comité de grève. Il faut dire que la boîte se caractérise par une faible implantation syndicale : les syndicats n'existent que depuis 72.

Pour nous, le comité de grève qui regroupait les sections syndicales et les non-syndiqués, permettait de débloquent cette situation en regroupant tous ceux qui voulaient se lancer dans la bagarre, syndiqués ou non.

C'était un moyen de s'investir de façon militante dans l'occupation et la lutte.

C'est le comité qui avait l'initiative de la lutte ; il se réunissait tous les jours après les AG qui avaient lieu tous les matins, faisait les propositions qu'il soumettait à l'AG des travailleurs.

R: (Julien) : Très vite, on a senti la nécessité de faire des commissions. Pour animer la lutte et aussi, parce que ça répondait à certaines exigences. Alors on a fait des commissions : popularisation, affaires sociales, femmes et immigrés.

Q: Il y a une quarantaine d'immigrés chez Pouteau, quelle place avez-vous occupé dans la lutte ?

R: (Un travailleur immigré) : Tout de suite, on s'est tous lancés à fond dans la lutte. On a vu qu'il fallait aller loin, et il y a eu une unité totale avec les français.

Ce n'est pas pour diviser qu'on a fait une commission immigrés, mais pour aborder nos problèmes qui sont d'abord celui de la carte de travail (si on n'a pas trouver de travail six mois après le licenciement, on est expulsé) et le problème de l'emploi, car, il est vrai que pour nous, c'est plus difficile de trouver du boulot, on passe après les autres.

Pour tout cela, on a fait des démarches auprès de la municipalité.

R: (Un autre travailleur) : Le but recherché, c'était aussi qu'ensemble, les ouvriers prennent conscience de leurs problèmes, qu'ils soient français ou immigrés, c'était faire l'unité..

Q: Très vite, un comité de soutien s'est créé. A quelles exigences répondait-il quels étaient ses liens avec les travailleurs, quel rôle a-t-il joué ?

R: (Jacques) : Pour nous il était important d'élargir la popularisation. C'est à l'appel des travailleurs qu'il s'est créé.

Ce n'est pas un cartel mais un regroupement individuel, ce qui permet beaucoup plus d'élargir la lutte à d'autres couches de la population, paysans, employés, enseignants...

R: (Daniel) : Pouteau seul, ça risquait de pourrir. Le comité de soutien popularisant, des liens se créent avec la population.

En plus, le comité pouvait prendre des initiatives et faire des propositions mais jamais il ne s'est substitué aux travailleurs ; seul le comité de grève menait la lutte et le comité de soutien était sous le contrôle des travailleurs.

Q: Quelle a été l'attitude des syndicats ?

R: (Jacques) : Il faut bien distinguer, les sections CGT et CFDT sont parties dans la lutte, dans le comité de grève. Ça a été un facteur d'unité.

R: (Daniel) : On ne peut pas en dire autant de l'UD CGT. Pour eux, un comité de grève ou de soutien n'a pas lieu d'exister. Ils ne peuvent plus dénoncer la lutte. Ils les ont dénoncés.

Au meeting du 22, on n'a pas vu un seul responsable départemental de la CGT. Ça pèse lourd dans l'unité syndicale.

R: (Jacques) : Au niveau de la CFDT, elle a accepté les formes de lutte, mais il faut dire qu'elle n'a pas forcé pour les populariser ; elle n'a pas fait d'article dans le journal pour le meeting organisé par le comité de soutien :

Q: Justement, il y a eu des initiatives qui ont marqué le coup localement, le meeting, mais aussi les manifs du 7 et du 23. Comment cela a-t-il été compris par vous, à quoi cela vous a-t-il servi ?

R: (Julien) : Le meeting gala a été organisé par le comité de soutien, mais les Pouteau l'ont pris en charge également. Pour nous, ça voulait dire populariser ici, mais aussi montrer notre volonté de coordonner nos luttes :

il y avait Réhaut1 (Fougères), la SIC-CNa (Saint-Malo) et un message de Caron-Ozanne (Caén).

Tous, nous luttons sur l'emploi, c'est un même combat, on n'en reste pas là ; il faut des liens concrets à mettre en place, développer la coordination des luttes sur l'emploi.

R: (Daniel) : Il y a eu également une intervention des Paysans-Travailleurs et du comité de soutien.

R: (Julien) : Pour le 7, les travailleurs avaient l'air de s'en foutre : si tu veux, seule la boîte comptait.

R: (Daniel) : En plus, c'était la pleine période difficile de notre lutte. Vraiment, même pour les militants

syndicaux, ça apparaissait comme secondaire.

R: (Jacques) : La manif (importante pour Laval) a été un vrai enterrement : pas un seul mot d'ordre ! On n'a même pas créé un pôle : ça a été perçu par nous comme un isolement.

On a quand même pu parler du meeting en tant que CFDT.

R: (Julien) : Le 23 à Nantes, ça n'apparaissait pas comme la meilleure riposte sur l'emploi. Ce n'était pas appuyé sur les luttes.

R: (Daniel) : Et puis, la CGT balançait ses mots d'ordre nationaux, pas perçus par les travailleurs en lutte.

Elle n'a pas parlé du soutien au meeting. En plus, les cortèges étaient par départements or il y a des Pouteau en lutte dans cinq départements de l'Ouest, et ils étaient tous séparés.

Les syndicats n'ont pas voulu que l'on fasse un cortège unique. Ça n'a pas été apprécié par les travailleurs.

R: (Jacques) : Nous sommes quand même apparus comme un point de regroupement des éléments combatifs. Chez nous on criait : "une seule solution, la révolution", ça changeait du reste...

Q: Pensez-vous que votre lutte occupe une place déterminante en Mayenne ? Et comment vous situez-vous par rapport au pouvoir ?

R: (Jacques) : Alors là, on est vachement conscients, vu la crise, la politique de la bourgeoisie, que notre lutte est celle de l'ensemble de la classe ouvrière pour maintenir l'emploi, les salaires, les avantages acquis.

On ne lutte pas que pour les Pouteau, on ne s'affronte pas qu'à un seul patron, mais à la bourgeoisie dans son ensemble : on voit bien le rôle des pouvoirs publics qui ne font rien pour nous !

R: (Julien) : Il y a de nombreux sous-traitants ici, et ils risquent gros. On est bien conscients que le problème des travailleurs qui y sont employés, c'est aussi notre affaire.

Q: Il semble que le patronat, maintenant que la liquidation est prononcée, passe de nouveau à l'offensive. Comment voyez-vous la période qui s'ouvre ?

R: (Jacques) : Il y a y un chantage sur le fric. Le juge-commissaire nous lance un ultimatum : nous serons payés en octobre si on lève l'occupation.
 Bien sûr, c'est un truc qui crée la division au niveau des travailleurs, qui ont donc été en majorité pour la suspension de l'occupation.

R: (Daniel) : Oui, c'est vraiment une tactique de division, d'autant qu'ils vous font des propositions très alléchantes...rester au lit et être payés !

R: (Jacques) : Il y a nécessité maintenant de définir d'autres formes de lutte. Il y a un noyau dur d'une cinquantaine d'ouvriers qui s'est dégagé et il faut le garder, essayer de l'élargir.
 D'ailleurs, on occupe encore une partie de l'usine. On reste vigilants : si on n'est pas payés, ça repart !

Q: Quelles propositions avancez-vous maintenant ?

R: (Julien) : On refuse le démantèlement l'entreprise est viable. Nous nous adressons aux pouvoirs publics pour mettre en place un interlocuteur, un gestionnaire.
 Il y a du travail en Mayenne, il faudrait mener une enquête, en liaison avec les autres travailleurs du bâtiment, sur les réalisations à faire.

Q: Vous tirez un premier bilan, à cette étape de la lutte ?

R: (Jacques) : Le comité de grève n'a peut-être pas été assez offensif. Face au patronat, il faut répondre du tac au tac, animer les travailleurs sur des trucs mobilisateurs.

R: (Julien) : Il y a des acquis : dans la forme démocratique de lutte que nous nous sommes donnée : les liens avec la population. Et puis, des militants se sont révélés.

R: (Daniel) : Les travailleurs de la Mayenne ont pris conscience. Une grève, même si c'est un échec, ça présente toujours des acquis. Et la lutte n'est pas finie.

Extrait de L'outil Révolution
 du 11 novembre.

MAITRES D'INTERNAT
 SURVEILLANTS D'EXTERNAT
 PIONS QUOI ! ...

SUPPRESSION DU DROIT DE GRÈVE
 POUR UNE RIPOSTE RAPIDE
 SYNDIQUÉS OU NON TOUS A
 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
 MI-SE A L'INITIATIVE DU GEN
 MERCREDI 24 NOV 14H. Fac. de LETTRES

LIBRAIRIE 71

Suite à l'attentat perpétré, la Librairie 71 organise des soldes (des livres ayant été légèrement abimés).

Ces soldes permettent de faire des économies appréciables: de 10 à 50 % du prix des livres.

La Librairie lance également une souscription (1 million).

SOUTIEN

⑤ OUVRIERS

LOIRE ATLANTIQUE :

6000 travailleurs de l'Agriculture ... oubliés.

LES SALARIÉS AGRICOLES

EXTRAIT DE LA COMMUNIQUE
BULLETIN DE LIAISON DE
TRAVAILLEURS DE
L'AGRICULTURE

Ce texte n'est pas une analyse de la situation des ouvriers agricoles, de leurs luttes, de leurs problèmes : il veut simplement soulever quelques questions, notamment celles-ci :

- pourquoi y a-t-il peu de luttes d'ouvriers agricoles, alors qu'ils sont assez nombreux dans le département et qu'ils sont parmi les plus exploités ?
- pourquoi les luttes des Paysans-Travailleurs sont-elles souvent mal perçues par les ouvriers agricoles ?

Nous voulons faire apparaître concrètement les difficultés qui existent pour unifier l'ensemble des travailleurs de l'agriculture autour d'un projet politique commun.

Si nous voulons surmonter les contradictions entre ouvriers et paysans, il ne faut pas chercher à les nier, c'est la meilleure façon de les laisser s'amplifier et de laisser nos exploitateurs les utiliser contre nous.

Il faut au contraire en parler, faire jaillir la discussion et rechercher une unité fondée sur la prise en compte des intérêts des travailleurs les plus exploités, quelle que soit leur catégorie.

Environ 500 000 ouvriers agricoles en France, 6 000 en Loire-Atlantique dont :

- 2 100 en cultures maraichères ;
- 300 en arboriculture ;
- 1 200 en horticulture, paysagistes ;
- 2 000 en polyculture-élevage ;
- 600 en viticulture ;
- 400 chauffeurs de tracteurs ;
- 400 en divers (aviculture, paludiers, ostréiculture).

Dans toutes les statistiques officielles comparant les catégories "socio-professionnelles", ils sont toujours en bas de l'échelle sociale :

- les plus mal payés ;
- les plus mal logés ;
- les plus mal protégés contre les maladies ou accidents du travail ;
- les plus mal scolarisés ;
- les moins organisés pour la défense de leurs intérêts.

Ils sont les plus exploités de la société ; alors pourquoi ne luttent-ils pas davantage ?

La lutte des ouvriers agricoles se heurte à beaucoup d'obstacles

- l'isolement dans les petites entreprises : l'ouvrier est parfois tout seul face

au patron (surtout en polyculture) ;

- la dispersion géographique des entreprises : totale en polyculture ; dans le sud du département pour la viticulture ; autour de la vallée de la Loire pour les maraichers.

- le manque d'organisation ouvrière de type urbain (UL, UD).

- l'absence de contacts avec la classe ouvrière des villes.

Cette situation rend la lutte encore plus difficile en agriculture que dans les petites entreprises du commerce ou de l'industrie.

Deux Formes d'action
Très différentes

Pourtant il y a des luttes chez les ouvriers agricoles de Loire-Atlantique, mais elles peuvent être prises en charge de deux façons :

I) UNE DEFENSE DE TYPE CORPORATISTE

La plus fréquente se traduit concrètement dans l'action syndicale de tel ou tel délégué d'une des branches professionnelles. En général, il s'agit des délégués des branches spécialisées qui ont plus de temps ou sont moins exploités qu'en polyculture élevage.

.../...

→ Cette action consiste pour le délégué à prendre en main une situation sans en parler aux autres ouvriers agricoles de la région :

* le délégué syndical est informé directement ou indirectement d'un conflit.

* Il prend contact avec l'inspecteur des lois sociales en agriculture.

* On négocie directement ; parfois même sans l'intéressé, car il a peur de son patron ou du syndicat.

* Aucune information n'est faite, parfois même pas aux ouvriers syndiqués de la commune.

seul devant le Patron

Ce qui entraîne un rapport de force nul et en fin de compte un compromis boiteux où le salarié ne retrouve pas son compte si ce n'est un licenciement quelques mois après, car il s'est retrouvé seul devant le patron qui lui rend la vie impossible.

C'est le cas de plusieurs conflits actuels en Loire-Atlantique :

- un retard de salaire de plus de 6 mois
- un licenciement camouflé en arboriculture : on demande au salarié de quitter l'entreprise pour un an parce-que le frère revient ;

- un licenciement en polyculture-élevage : le patron voulait vendre les vaches ;
- un salarié en polyculture qui ne peut bénéficier de la totalité de la pension d'invalidité à laquelle il a droit, car le patron a toujours falsifié les feuilles de paie.

Le cloisonnement en branches de l'organisation syndicale et la quasi-absence de coordination avec les autres couches exploitées de l'agriculture ne permet pas de rompre l'isolement de l'ouvrier en conflit.

Ce type de démarche ne permet pas d'établir un rapport de force autour de l'entreprise où travaille le salarié.

II) UNE DEFENSE BASEE SUR L'UNITE DE TOUS LES EXPLOITES FACE AU PATRONAT DE L'AGRICULTURE.

La deuxième, exactement l'inverse car elle est basée sur le rassemblement des couches exploitées pour faire pression sur un patron et le faire reculer.

C'est le cas de la lutte des ouvriers de chez Evin à Petit Mars en juin 1975 :

* Fin juin 74 un jeune ouvrier est embauché dans les tourbières de Saint Mars du Désert exploitées par la société Evin-Nézone.

* Le 31 juillet à midi, le directeur

refuse de lui payer son mois de salaire, pour un prétendu rendement insuffisant. Il lui donne un délais de 15 jours.

* L'après-midi du même jour, le tracteur dont il emplissait la remorque, démarre tout seul à cause des freins défectueux et va se jeter dans le canal.

* Affolé, il part sans rien dire.

* Quelques jours après, le patron le convoque par lettre et le menace d'engager une procédure judiciaire s'il ne se présente pas.

* Le salarié refuse de se présenter et répond par une lettre dans laquelle il demande son salaire de juillet et ajoute : "Si vous me poursuivez, vous pourriez le regretter vivement".

* Pour cette simple phrase, il est condamné à 15 jours de prison ferme et 200 F. d'amende pour 'menaces de violence et voie de fait'.

* Fin juin 1975, l'affaire est mise au grand jour quand le salarié demande à son nouvel employeur 15 jours de congé... pour faire sa prison.

* Mais Evin continue à bafouer la législation du travail : il licencie deux autres ouvriers pour 1H de retard à l'embauche ; ils étaient syndiqués et génaient Evin.

SOLIDARITÉ ...

Très rapidement une solidarité se met en place dans la région avec des agriculteurs et la CFDT pour refuser l'emprisonnement de l'un et les licenciements des autres.

L'inspecteur des lois sociales est intervenu et notifie à Evin son refus des licenciements.

Après une première manifestation des paysans-travailleurs du secteur et une mobilisation des ouvriers agricoles FGA-CFDT, Evin recule et réintègre un seul salarié, mais tente de faire signer aux autres salariés des papiers justifiant le licenciement.

La mobilisation continue pour éviter la prison pour notre camarade grâce à une deuxième manifestation : ouvriers et employés de l'agriculture chez Evin à 4H du matin pour le dénoncer et informer la population de ses agissements.

C'est bien la mobilisation de tout un secteur qui a permis à nos camarades de se défendre, car seuls ils ne pouvaient pas établir un rapport de force réel. .../...

On pourrait prendre un autre exemple qui s'est terminé avec un certain succès grâce à l'action commune des salariés CFDT et des Paysans-Travailleurs : l'affaire des ouvriers portugais de Freuchet.

Mais qui SONT LEURS exploités, sinon Les PAYSANS ?

Pour nous, il est essentiel de faire la distinction entre les paysans patrons et les paysans qui vivent uniquement de leur travail.

Il existe effectivement un patronat agricole en Loire-Atlantique, surtout parmi les maraichers, les arboriculteurs, les horticulteurs, les viticulteurs; mais aussi dans la polyculture, qui se comporte en exploitateur prélevant parfois un taux de plus-value très important sur leurs ouvriers. Ceux-là ne font pas partie du camp du peuple.

Il y a aussi les paysans qui emploient un ouvrier tout en participant eux-mêmes à la production. Quelques militants Paysans-Travailleurs se trouvent dans cette situation.

Nous ne devons pas, par des attitudes sectaires ou par des exigences trop grandes, les rejeter dans le camp des patrons : c'est à eux de déterminer par rapport aux problèmes concrets que leur posent les salariés (salaires, conditions de travail...)

Quant à la masse des paysans qui n'ont pas de salariés (c'est la très grande majorité) ils ne sont certes pas des exploités mais ils adoptent souvent leur point de vue au sujet des ouvriers, du fait de leur adhésion à un syndicalisme unitaire FNSEA.

Ils se font ainsi les complices de l'exploitation des ouvriers agricoles. Tous ceux qui luttent pour l'unité des ouvriers et des paysans exploités doivent leur expliquer en quoi ils ont intérêt à soutenir les revendications des ouvriers.

UN EXEMPLE DE LUTTE DES PAYSANS QUI POSE PROBLÈME AUX OUVRIERS

La lutte des petits paysans a de nombreux points communs avec celle des ouvriers :

- défense de l'emploi ;

- défense de leur outil de travail ;

Mais elle doit être menée de manière à sensibiliser l'ensemble des couches exploitées de l'agriculture et ne devrait pas, comme c'est parfois le cas, s'opposer ou être menée sur le dos des salariés.

Voici un exemple de lutte sur le foncier où il est difficile pour un ouvrier agricole d'y voir une lutte de classe. La lutte sur le foncier ne doit pas être contradictoire aux intérêts des ouvriers agricoles comme à Malville.

A Malville, Pastor, arboriculteur, embauche 6 ouvriers permanents et exploite 30 Ha de vergers. Il voulait en reprendre 30 autres avec des bâtiments où il voulait loger un ouvrier en lui proposant une promotion à venir.

Les Paysans-Travailleurs, après l'accord de la commission de cumul, n'admettent pas cette reprise de terre et décident d'aller voir le salarié pour l'informer de la lutte qui s'engage. Mais ce fut une information incomplète.

Le salarié s'affole et va voir le patron qui lui conseille d'avertir les flics. Bien sûr il le fait : il connaît mieux son patron que les paysans-travailleurs.

D'autre part, le chef de culture prend sa défense pour défendre l'emploi dans le secteur.

L'agrandissement des vergers, c'est l'emploi de 15 femmes pendant la cueillette des fraises et de 30 femmes pendant la récolte des fruits.

Pastor est "un bon patron" qui crée l'emploi et dans ce sens, les ouvriers se groupent autour du patron.

Certains font appel à la CFDT mais celle-ci refuse de s'allier avec un cumulaire.

Conclusion : - échec de l'action des paysans ;

- recul dans la prise de conscience de classe des ouvriers qui, si ils avaient été bien informés non pas seulement sur les faits, mais sur le fond de la lutte, auraient certainement compris et ne se seraient pas unis avec le patron.

Ce conflit était une bonne occasion de dialogue avec les ouvriers, mais les paysans trop pressés d'agir n'ont pas tenu compte de la situation concrète de l'entreprise.

Cette analyse de la situation aurait été une condition d'alliance avec les ouvriers, car en réalité Pastor est très contesté par les ouvriers.

Si les paysans qui veulent rechercher des alliés du côté des ouvriers ne tiennent pas le plus grand compte de leurs intérêts et de leur point de vue. Ils auront beau parler de la nécessité de l'unité ouvriers-paysans, elle ne fera que reculer dans les faits.

(Extrait de La Commune)

LA COMMUNE

BULLETIN DE LIAISON DES TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE 44

UN BULLETIN POUR QUI ? POURQUOI FAIRE ?

Ce bulletin se fixe pour but de réunir autour d'un projet révolutionnaire les militants de toutes les catégories de travailleurs de l'agriculture de notre région : ouvriers agricoles, ouvriers des industries agro-alimentaires, paysans exploités, employés des organismes agricoles.

Depuis plusieurs années, le mouvement Paysans-Travailleurs assure le rôle de regroupement des militants de la gauche paysanne et a un rôle essentiel au niveau des luttes économiques (actions lait-viande-foncier etc...) mais ne donne pas à ses militants un point de vue politique d'ensemble (sur les luttes ouvrières, les questions internationales, les projets actuels de la bourgeoisie etc...)

D'autre part, P. T. a l'inconvénient de ne regrouper que des paysans.

Ainsi les militants du secteur paysan et agricole de l'O. C. G. O. P. (organisation communiste, gauche ouvrière et populaire) qui prennent l'initiative de ce bulletin estiment que le rôle des Paysans-Travailleurs est essentiel pour tous les militants qui veulent faire de l'association P. T. un outil pour la construction d'un syndicat de masse et de classe de tous les paysans exploités.

Mais il nous semble que tous ceux qui se battent pour que l'orientation syndicale des P. T. s'affirme de plus en plus sont comme nous amenés à se poser la question de la construction de l'organisation politique révolutionnaire.

Ainsi, "la Commune" veut jouer le rôle de regroupement, d'informations et de débats pour les militants paysans, ouvriers et employés de l'agriculture.

Ce en liaison avec les autres regroupements ouvriers et populaires.

Il luttera donc pour faire participer les paysans-exploités au projet révolutionnaire de la classe ouvrière et faire et faire avancer ce projet parmi les ouvriers agricoles.

Fontevraud: non à l'extension du camp militaire

La terre est un outil de travail.
Non aux expropriations arbitraires !
Soutien aux paysans face à l'armée !
Non à l'extension des camps militaires !

Le comité Fontevraud d'Angers réaffirme son soutien aux paysans.

• une nouvelle plantation d'arbres.

Le comité

LA SEVRE pour TOUS !

Le comité de défense de la vallée de la Sèvre organise le vendredi 26 novembre une réunion publique de formation et discussion sur le thème :

"La vallée de la Sèvre, lieu d'habitation pour quelques privilégiés ou zone de loisirs pour tous" avec la participation de J. Floch, conseiller général, du comité départemental de l'environnement et du CABE (comité d'accès aux bords de l'Erdre).

Venez nombreux !

Réunion le vendredi 26 novembre à 20H30 Salle du Beau Verger à VERTOU

Le comité

TOUS A RENNES le 15 Décembre

POUR LE PROCES EN APPEL

DE LEON LANOË



ALORS,
ON VEUT FAIRE
"CAPOTER" LA MORALE
BOURGEOISE...

Le 6 avril dernier, le tribunal correctionnel de Nantes condamne un travailleur social à 4 mois de prison avec sursis pour "excitation de mineurs à la débauche".

non à la répression sexuelle des jeunes

Cette sanction montre à l'évidence que la répression sociale en matière de sexualité demeure toujours aussi forte malgré les lois sur la contraception et l'avortement et les efforts du pouvoir tendant à faire croire à une libéralisation...

A partir d'un article de loi sur le proxénétisme, on condamne un éducateur qui s'est constamment préoccupé de pallier aux conséquences dramatiques (grossesses, mariages précoces..) des relations sexuelles entre les jeunes.

La scandaleuse hypocrisie de cette mesure est apparue à beaucoup.

Mais dénoncer cet état de fait ne peut ni ne doit être la seule affaire des travailleurs sociaux.

C'est pourquoi plus de 2 000 personnes ont demandé à être inculpées au même titre que Léon Lanoë.

Par contre, les travailleurs sociaux sont directement impliqués dans le fait que cette condamnation est celle d'une certaine conception de la pratique dans le travail social.

Ils ont déjà exprimé leur solidarité en venant nombreux à la manifestation de soutien qui a rassemblé plus de 4 000 personnes à Nantes, le 10 mars, jour du procès en première instance. Ils ont réclamé l'acquittement.

Malgré cet important rapport de forces, Léon Lanoë a été condamné et cette sanction est venue s'ajouter

aux différentes poursuites judiciaires dont les travailleurs sociaux sont victimes depuis quelques années :

- 1972 - BESANCON :

Educateur condamné pour "non-dénonciation de malfaiteur".

- 1973 - CAEN :

Educateur condamné pour "non-assistance à personne en danger".

- 1976 - NANTES :

(mars) Educateur condamné pour "excitation à la débauche de mineurs"

- 1976 - CRETEIL :

(mai) assistante sociale condamnée pour "détournement de mineurs".

Dans toutes ces affaires, les travailleurs sociaux sont condamnés à cause de leur pratique professionnelle :

- Celle qui ne veut pas être l'instrument de la répression sexuelle des jeunes ;
- Celle qui veut dépasser les rapports d'assistance et de charité ;
- Celle qui recherche les causes, et ne se contente pas de soigner les effets ;
- Celle qui refuse d'être le relais caché de la répression policière.

Ainsi le pouvoir vise-t-il à entraver l'action de toute une fraction des travailleurs sociaux et à intimider toute la profession par la jurisprudence qu'il introduit.

non à la répression dans le travail social

C'est pourquoi, il faut riposter encore plus vigoureusement le 15 décembre à RENNES, jour du procès en appel à Léon Lanoë.

.../...

En effet, le parquet de Nantes a fait appel "a minima" en espérant une condamnation plus forte et le personnel des "Centres d'Action Educative" (association qui emploie Léon), est menacée de licenciement collectif.

Le caractère spectaculaire de la répression judiciaire ne doit pas faire oublier les autres moyens de liquidation d'une pratique professionnelle qui ne correspond pas au travail social tel que l'entend le pouvoir politique en place.

Par exemple :

- Le licenciement collectif du personnel des C.A.E. devait être obtenu dans un premier temps par le Conseil d'administration en prononçant la dissolution de l'association.

- Le personnel ayant réussi à s'opposer à cette manoeuvre, le Conseil Général et la Préfecture envisagent désormais de ne plus subventionner l'association pour 1977.

Cependant, si leur liquidation apparait exemplaire, les C.A.E. ne sont pas un cas isolé ; rappelons :

- La fermeture des Buissonnets à Marseille.
- L'affaire de la M.J.C. de Vanves.

De plus en plus, les travailleurs sociaux se refusent à être des agents dociles et le prouvent particulièrement en se syndiquant. Cette syndicalisation est mal supportée par la majorité des employeurs appartenant au secteur privé des associations loi 1901. Citons pour mémoire :

- Le licenciement d'un délégué syndical des équipes d'amitié à Paris ;
- Le renvoi d'un syndicaliste à l'A.P.-E.A. de Fougères.

non à la politique d'action sociale de LENOIR

Depuis la loi sociale (18 mars

1975) une vaste restructuration du secteur est en cours.

- Elle consiste en une rationalisation de l'action sociale par la coordination administrative des interventions (circonscriptions et services unifiés de l'enfance, etc...) ; cette coordination renforce le contrôle de l'activité des travailleurs sociaux en soumettant celle-ci au pouvoir médical et administratif.

- Elle consiste aussi en une rentabilisation des établissements et services entraînant la fermeture des équipements lourds et le recours au bénévolat ; cette rentabilisation s'effectue sur le dos des travailleurs du secteur en créant une situation nouvelle : le chômage dans le secteur.

En période d'austérité générale, la menace et le chantage à l'emploi d'une part, la répression anti-syndicale d'autre part, favorisent l'attaque des conventions collectives par les syndicats d'employeurs soutenus par le ministère :

- régression des avantages acquis à propos des congés trimestriels (cf conflit A.D.A.P.E.I. de Loire Atlantique).

non au contrôle social de la classe ouvrière

* La sectorisation psychiatrique mise au point par PONIATOWSKI, alors ministre de la santé ;

* La loi sociale de Lenoir ;

* La campagne sur le bénévolat tendant à faire gérer l'action socio-éducative par des usagers des couches moyennes ;

* Les programmes d'automatisation des D.A.S.S. (AUDASS) et des F.M.I. (GAMIN) organisant le fichage des "bénéficiaires de l'action sociale" ;

Ce sont autant d'étapes dans l'amélioration du contrôle des masses laborieuses, principaux usagers du travail social.

.../...

Tous ces moyens s'ajoutent à l'intervention policière croissante (flotage des quartiers HLM, opération coup de poing, bureaux d'aide à la jeunesse) dont le pouvoir ne peut plus se passer pour maintenir son "Ordre".

APPEL

C'est en raison de tous ces enjeux qu'en nous mobilisant pour le procès de Léon Lanoë, le 15 décembre à RENNES, nous montrerons non seulement notre refus du verdict du tribunal de Nantes, mais aussi notre détermination à faire obstacle aux manœuvres répressives du pouvoir.

nous devons tout faire pour s'opposer à la condamnation de Léon

- afin d'éviter qu'une nouvelle condamnation restreigne un peu plus la

liberté d'action des travailleurs sociaux ;

- afin éviter qu'une nouvelle jurisprudence renforce l'hypocrisie sociale en matière de sexualité.

nous seront tous à RENNES le 15 décembre

pour * obtenir l'acquittement de notre camarade,

* dénoncer la répression sexuelle des jeunes,

* riposter à la répression dans le travail social,

* s'opposer à la politique d'action sociale du gouvernement,

* dénoncer le contrôle social des populations.

COLLECTIF NATIONAL PREVENTION
GROUPE DE NANTES

UN ARSENAL LEGISLATIF AU SERVICE DU POUVOIR

Peu à peu le Pouvoir met en place un arsenal législatif qui va régenter l'ensemble du secteur sanitaire et social.

Ce sont les lois sur :

- La sectorisation psychiatrique.
- La loi d'orientation en faveur des handicapés.
- La loi sur les institutions sociales.

Ces divers textes, appliqués souvent localement, avant même la parution des décrets, remettent en cause

INVITATION à un FORUM sur le CONTROLE SOCIAL
27 NOVEMBRE 1976 . 14 H (précises) - 16 H

(Centre social de la Bernardière, rue de Dijon
ST HERBLAIN).

tout ou partie de l'organisation des services, leurs attributions, leurs financements, leurs implantations. Ils tendent à une coordination sous contrôle étroit de l'administration.

En Loire Atlantique, comme dans d'autres départements, des tentatives expérimentales sont faites afin de préciser les modalités de mise en place et de fonctionnement ; ainsi, les projets AUDASS et GAMIN, le projet de secteur psychiatrique, la création de la Commission Départementale d'Education Spécialisée (CDES).

.../...

DU SIGNALEMENT AU TRAITEMENT, L'INDIVIDU A LA MERCI DES ADMINISTRATIONS :

Le sens de toute cette réorganisation est très clair. Il s'agit de SIGNALER puis de TRAITER tout individu déviant (maladie mentale, délinquance, situation "anormale" comme la mère célibataire, débilité, alcoolisme ou drogue, origine minoritaire comme l'immigré, etc...) sous prétexte et à l'occasion d'une aide (matérielle, psychologique, médicale).

Il s'agit de suivre à travers son histoire individuelle chaque cas en lui imposant un traitement spécialisé (de la classe de perfectionnement aux somnifères en passant par le foyer ou le club de foot). Ainsi, chaque cas est étudié individuellement par un travailleur social spécialisé, mis en fiche, répertorié, aiguillé, traité, réinséré.

L'individu ou la famille a de moins en moins le droit de choisir et en particulier le droit de se prendre en charge lui-même dans son propre milieu et par ses propres moyens. Il n'a plus, non plus, de chances de "passer en mailles" et perd toute possibilité d'être aidé en gardant l'anonymat. Chaque enfant signalé a déjà son "casier d'assisté". Ce casier est évidemment ouvert à toutes les administrations et le seul qui n'en n'ait pas la maîtrise est l'assisté lui-même. Ainsi, l'interprétation des travailleurs sociaux spécialisés sera la seule retenue lorsque la Justice, la Police, la Médecine auront à trancher.

POURQUOI LE CONTROLE SOCIAL COMMENT RIPOSTER ?

La tendance à la centralisation des données et des décisions (fichiers, administrations de tutelle) et à la décentralisation dans l'exécution et la gestion (sectorisation, pérennité des associations loi 1901 et des offices semi-publics) est très sensible.



Elle va dans le sens de la politique giscardienne globale. Il s'agit d'un renforcement du pouvoir d'Etat dans une situation de crise afin de museler particulièrement la classe ouvrière et les masses laborieuses.

Les travailleurs sociaux et ceux de la santé, placés comme tampons pour absorber les comportements déviants vont donc se trouver ou se trouvent déjà dans des situations très nouvelles qu'ils ne peuvent maîtriser sans se relier ensemble pour parvenir à une analyse globale.

Devant la mainmise du pouvoir central, il ne faut pas se laisser piéger par des arguments tels que modernisation, rationalisation, etc... et il faut réagir en s'organisant au mieux.

En effet, la riposte ne saurait être efficace si elle restait isolée. Il y a nécessité d'une coordination pour éviter des actions éparpillées et peut-être contradictoires.

Enfin les éléments encore peu visibles de la mise en place du contrôle social pourraient apparaître aux yeux de ceux qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas encore eu l'occasion de comprendre "à quelle sauce ils vont être mangés".

C'est pourquoi le collectif national Prévention (groupe de Nantes) prend l'initiative d'un après midi de travail sur le thème Contrôle social (et des modes de lutte contre ce contrôle)

Toute information, analyse ou documents disponibles seront les bienvenus.

Sont invités :

- Les sections syndic. OHCS et DASS
- Le syndicat des personnels de l'Education surveillée.
- Le Syndicat de la Médecine Générale.
- Les syndicats des psychologues de l'éducation nationale;

et tous les travailleurs sociaux des établissements et services du département.

SECTIONS SYNDICALES GGT-CFDT
des centres d'action éducative
65, route de Saint Herblain. NANTES.

LIQUIDATION EN COURS DES C.A.E.

Depuis le mois d'Août, le salaire des éducateurs n'a pas été versé. L'employeur a mis l'association en règlement judiciaire. Un syndic a été désigné pour régler les créances.

Le conseil général, en complicité avec la Préfecture, continue cependant à bloquer la subvention allouée aux C.A.E. montrant ainsi leur acharnement à liquider cette association et à licencier les 26 salariés. (C'est maintenant choses faites, les lettres ont été envoyées à la fin de cette semaine).

Afin de couper court à toute une campagne de dénigrement concernant le travail, les salaires et l'utilisation des fonds de la Prévention par les salariés des C.A.E. une information semble indispensable (tous documents et livres de comptes seront à la disposition de tous).

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Pour élargir la mobilisation, le personnel des CAE fait appel à tous les travailleurs sociaux et tous ceux qui se sentent concernés, et les invite à participer à la journée portes ouvertes aux :

CAE, 65, route de St Herblain, NANTES,
Le 23 . 11 . de 15 h à 21 h

MANIFESTATION CONTRE LA TAXE D'HABITATION

Samedi matin, 500 personnes se sont retrouvées devant la préfecture. La confédération syndicale du cadre de vie (ex-APF) et la confédération syndicale des familles appellent à protester contre l'injustice que représente la taxe d'habitation.

Devant la préfecture, une intervention a eu lieu précisant notamment :

" La taxe d'habitation est inique fondamentalement car elle ne tient pas compte des revenus. Ensuite parce qu'elle est liée aux budgets (opulents ou maigres des communes), parce que le logement social et locatif est traité sur le même plan que le logement de standing, ..., parce que les abattements sont identiques pour tous quels que soient les revenus des intéressés.

LA C.S.C.V. ET LA C.S.F. EXIGENT

* Dans l'immédiat, la possibilité de payer l'impôt en plusieurs fois sans majoration; des dégrèvements automatiques pour les personnes non imposables sur le revenu.

* Que l'administration des finances fournisse aux contribuables les éléments de calcul de la valeur locative.

* Que la taxe d'habitation tienne compte des revenus, ce qui suppose l'élimination de la fraude fiscale et la connaissance de l'ensemble des revenus.

* Une réforme des finances locales par la mise en place d'une politique nationale d'aide financière aux collectivités locales dans le cadre d'une véritable réforme de la fiscalité.

NE PAS EN RESTER LÀ...

Le rassemblement s'est poursuivi par une manifestation assez animée allant à la Trésorerie Générale.

Les associations entendent bien entendu poursuivre l'action par les moyens qu'elles jugeront appropriés.

À L'ÉCOLE D'ÉDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS, A NANTES

"SUCETTE / BATON / MOUTON"



QUEL EST LE ROLE DE L'EDUCATRICE DE J.E.?

L'éducatrice de la petite enfance de 18 mois à 6 ans, au stade pré-scolaire a pour tâche de favoriser le DEVELOPPEMENT et l'EPANOUISSEMENT de l'enfant qui se trouve hors de sa famille où qui est confié à un établissement ou a un service, pour un temps plus ou moins long (citation textes officiels).

L'ECOLE PREPARE-T-ELLE A CELA ?

Peux-t-on contribuer à l'épanouissement de l'enfant si on ne l'est pas-soi-même ?

La formation favorise-t-elle un comportement responsable correspondant à la réalité professionnelle ?

La formation vise-t-elle l'épanouissement de l'éducatrice en formation ou bien en SOUMISSION ?

(Rentrer dans un moule : "formation de caractère, soumission morale, ascèse, morale rigoureuse"-définition faite par le président du conseil d'administration)

LA FORMATION : "APPRENDRE A OBEIR"

Il n'existe pas de LIBERTE D'EXPRESSION (les regroupements sont impossibles).

Le contenu de certains cours (écrivains pédagogiques, littérature enfantine) ne correspond plus à la réalité.

Le programme officiel est aménagé par la directrice seule. Pour les élèves, il n'y a pas de choix possible.

La majorité des cours sont magistraux. Lorsque la directrice propose un remaniement de ceux-ci, c'est dans un but démagogique que, ce qu'elle veut, c'est prouver que les élèves sont incapables de prendre leur formation en main.

LA FORMATION INFANTILISE EN PERMANENCE

Elle est ultra-scolaire :

Il y a des notations, En psychologie; par exemple, il faut apprendre et

donner des réponses-types.

En sciences naturelles, "lorsqu'on est pas sage, ON VA AU COIN !!"

Les cours entretiennent et développent une certaine idéologie de l'Autorité.

Elle est répressive :

Des enquêtes personnelles sont faites.

Les filles qui osent s'exprimer subissent des interrogatoires dans un bureau. Ce sont de véritables "passages à tabac moraux".

Lorsque le comportement d'une fille sort du "cadre établi", la directrice va jusqu'à intervenir auprès des parents ! Alors que toutes les filles sont majeures.

Des chantages sont faits lors des passages en deuxième année.

ETC... la liste est longue.

Elle est inadaptée :

Les stages ont lieu, pour 50% minimum, dans le scolaire, alors que le diplôme ne permet pas de travailler dans ce secteur.

Une formation pratique en demies journées, interdit l'intégration du stagiaire dans l'équipe professionnelle.

CETTE FORMATION EST UN VESTIGE DES TEMPS PASSES

Elle est de type ouvertement para-militaire, des filles sortant de l'école, sont des petites filles disciplinées, passives, prêtes à se soumettre à n'importe quel régime et conditions de travail.

Les employeurs de la région sont friands de ces nouvelles petites éducatrices de jeunes enfants, sortantes (lorsqu'en plus, elles sont recommandées par la directrice!).

Comment cela se passe-t-il dans les autres écoles de travailleurs sociaux ?

Dans de nombreuses écoles d'assistants sociaux ou d'éducateurs spécialisés

des sections syndicales sont reconnues ou tolérées.

La liberté d'expression de réunion d'affichage est un fait acquis.

Sans considérer ces écoles comme étant idéales, on peut constater que leurs acquis paraissent considérables, comparativement.

Pourquoi un tel retard dans cette école ?

Comment expliquer cette pédagogie incroyablement vieillote et rigide? Comment expliquer le fait qu'elle n'ait bénéficié d'aucune retombée de l'évolution de ces dernières décennies, si ce n'est pas sa non-ouverture extrême sur l'extérieur.

A l'intérieur des murs de l'école tout est mis en oeuvre pour isoler chacun : les pressions, les chantages. Il faut réussir seule dans SA formation. C'est bien connu, on cherche à diviser pour mieux régner.

Jusqu'à quand, allons-nous tolérer cela ?

IL EST TEMPS DE REAGIR? de réfléchir sur ce que l'on vit et subit.

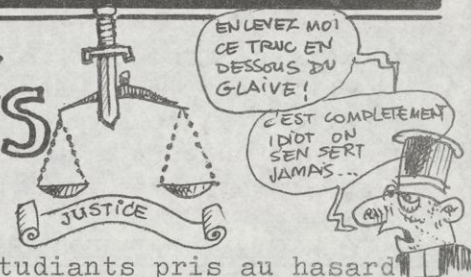
Comment modifier la formation pour qu'elle corresponde plus aux désirs et besoins réels des élèves et de la profession ?

SEULE L'ACTION COLLECTIVE POURRA PERMETTRE CES CHANGEMENTS

Travailleurs sociaux en formation (assistants sociaux, jardinières, éducateurs) syndiqués et non-syndiqués.

Quelques jardinières diplômées professionnelles.

PROCÈS DES 25 INCULPÉS



La mobilisation pour le soutien aux 25 étudiants inculpés (voir APL mois de Juillet), qui passent en appel à Rennes, s'effectue lentement sur les facs.

Après des diffusions de tracts en début de semaine, une réunion a eu lieu dans chaque fac (Science, Lettres, Droit) le Jeudi 18 pour organiser la campagne d'information.

L'ENJEU EST IMPORTANT : Le pouvoir cherche à sanctionner coute que coute les étudiants pour l'important mouvement de grève de l'année dernière

* Il n'a pu le faire par les examens : le mouvement étudiant ayant réussi à imposer les conditions a peu près correctes

* Il n'a pu le faire par les Conseils de discipline : les rares actions intentées ont fait long feu!!

* Il n'a pu le faire au mois de Juillet en inculquant au titre de la loi

anti-casseur 25 étudiants pris au hasard parmi les 87 interpellés lors de la manif du 12 mai, inculpés qui ont obtenu la relaxe.

Aussi le pouvoir s'acharne et fait appel au jugement, étant à peu près sur du soutien chaleureux de Mr Jouberteau (Président de la Cour d'Appel de Rennes) dont l'interprétation pour le moins personnelle de la loi anti-casseur n'en est pas moins très large.

Devant cette attaque du pouvoir, le mouvement étudiant se doit d'organiser une importante mobilisation sur le campus et pousser sa capacité à sortir du ghetto universitaire.

Le succès du soutien effectif aux 25 inculpés sera le seul garant de la possibilité d'agir du mouvement étudiant en 76-77.

Correspondant APL

Les Catherinettes



Le 25 Novembre approche, et dans les entreprises on prépare les Catherinettes avec chapeaux, cadeaux, discours et cavaliers à embrasser.

Parmi les filles qui arrivent à 25 ans célibataires, les unes se disent qu'il faut y passer, les autres sont gênées par cette fête qui a une signification plutôt ambiguë.

qu'est ce que c'est, Les catherinettes ?

Est-ce-qu'on fait subir aussi aux garçons ce genre d'incitation au mariage ?

On estime plutôt qu'à 25 ans, ils ont tout leur temps devant eux et qu'ils sont assez malins pour avoir échappé jusqu'à "la bague au doigt".

Pour une fille, ce n'est pas pareil. Quand elle arrive à 25-26 ans, on commence à se demander ce qu'elle a de bizarre, pour que personne ne l'ait épousée. Pour peu que la fille soit angoissée elle aussi par le fait d'être célibataire, on a vite fait de dire qu'elle s'aigrit et qu'elle a mauvais caractère en bonne voie pour finir vieille fille.

Car la société fixe aux femmes un rôle bien défini, celui d'épouse, de mère, et veut nous faire croire que c'est finalement le seul "vrai bonheur" pour une femme.

mais en fait, qu'en est il ?

Elle perd son indépendance sitôt mariées, et se voit vite obligée d'épouser aussi les activités, les relations de son mari en laissant ses ancien-

nes copines et ses propres activités, pour s'ennuyer autour des matchs de football du dimanche.

Avec l'arrivée des enfants, la plus grande majorité des femmes se trouve dans l'obligation de s'occuper seule de leur éducation, de l'entretien de la garde, ce qui veut dire travailler à l'extérieur, et sitôt rentrée du boulot, se mettre à faire le ménage (double journée de travail).

Pour celles qui restent à la maison, c'est l'épanouissement entre les casseroles et le balai. Elles ont du mal à se sortir de leur isolement et à avoir des contacts à l'extérieur par le manque d'activité dans les quartiers.

Tous ces problèmes des femmes mariées n'étant pas partagés par les célibataires, il existe un fossé entre les deux catégories.

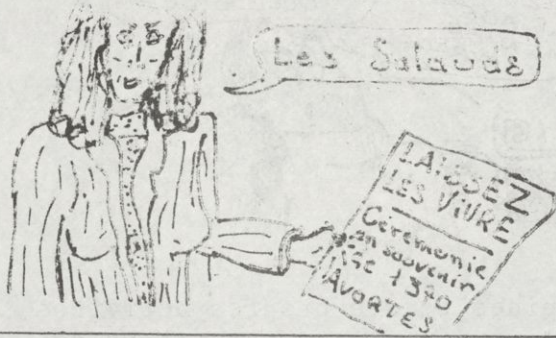
Les célibataires sont considérées comme des vieilles filles, se sentent exclues des discussions sur les enfants le mari...

Tout cela est un excellent moyen de diviser les femmes entre elles. Le manque de garderies, de crèches, d'activités intéressantes sur les quartiers isole les femmes chez elles, célibataires ou mariées, et elles n'ont pas d'endroit où se rencontrer, discuter de leurs problèmes, de leurs différentes façons de vivre, et d'envisager un mode de vie plus épanouissant.

Le problème n'est pas d'être célibataire ou mariée, mais de ne pas se renfermer chez soi.

NON AUX CATHERINETTES
NON AUX DIVISIONS

Groupe Femmes Travailleuses
en Lutte



Nous avons reçu ce texte polémique qui critique la position adoptée par l'Organisation Communiste Révolution pendant la manifestation de dimanche dernier.

L'APL n'a pas l'habitude d'encourager dans ses pages la parution de polémiques entre organisations ou groupes sur la tactique à employer à un moment donné d'une lutte.

Mais, il s'agit là d'un débat qui, au-delà des querelles stériles entre militants, pose le problème :

- de l'attitude à adopter face aux provocations de la droite et des fascistes pendant une mobilisation ;
- de la préparation d'une manifestation.

APL

Du Riffifi chez les foetus

Un tract a été distribué parait-il en début de semaine sur les facs de droit et de médecine par "Laissez les vivre" appelant à une manif devant le centre d'orthogénie dimanche 14 novembre à 11h.

En face de cette première apparition publique de "Laissez-les vivre" trois ripostes étaient envisageables :

- 1) soit une action commando ; par exemple piquer la gerbe qu'ils avaient prévue de déposer.
- 2) soit une manif rassemblant le plus grand nombre de gens possible avec slogans, banderolles, pancartes et en amenant les mêmes, dans le but d'entraver le déroulement de leur commémoration.

3) soit ne pas venir du tout, pour ne pas leur faire de publicité, leur manifestation étant assez ridicule comme cela. Position qui a été prise par le groupe du centre d'orthogénie, par le planning et par certains groupes de femmes.

Face à cela, que s'est-il passé ?

UNE MOBILISATION DEMOCRATIQUE ?

Révolution ayant l'information, a voulu en garder le monopole, en la diffusant de manière très imprécise (sans tract ni affiche).

Au moment où ils murmuraient l'information sur la manif de dimanche ils passaient sous silence leur projet de réunion de préparation.

Nous n'avions, et pour cause, aucune idée précise des décisions prises au cours de cette réunion ; nous les avons découvertes d'après l'attitude que les participants à cette réunion ont essayé de nous imposer à la manif de dimanche.

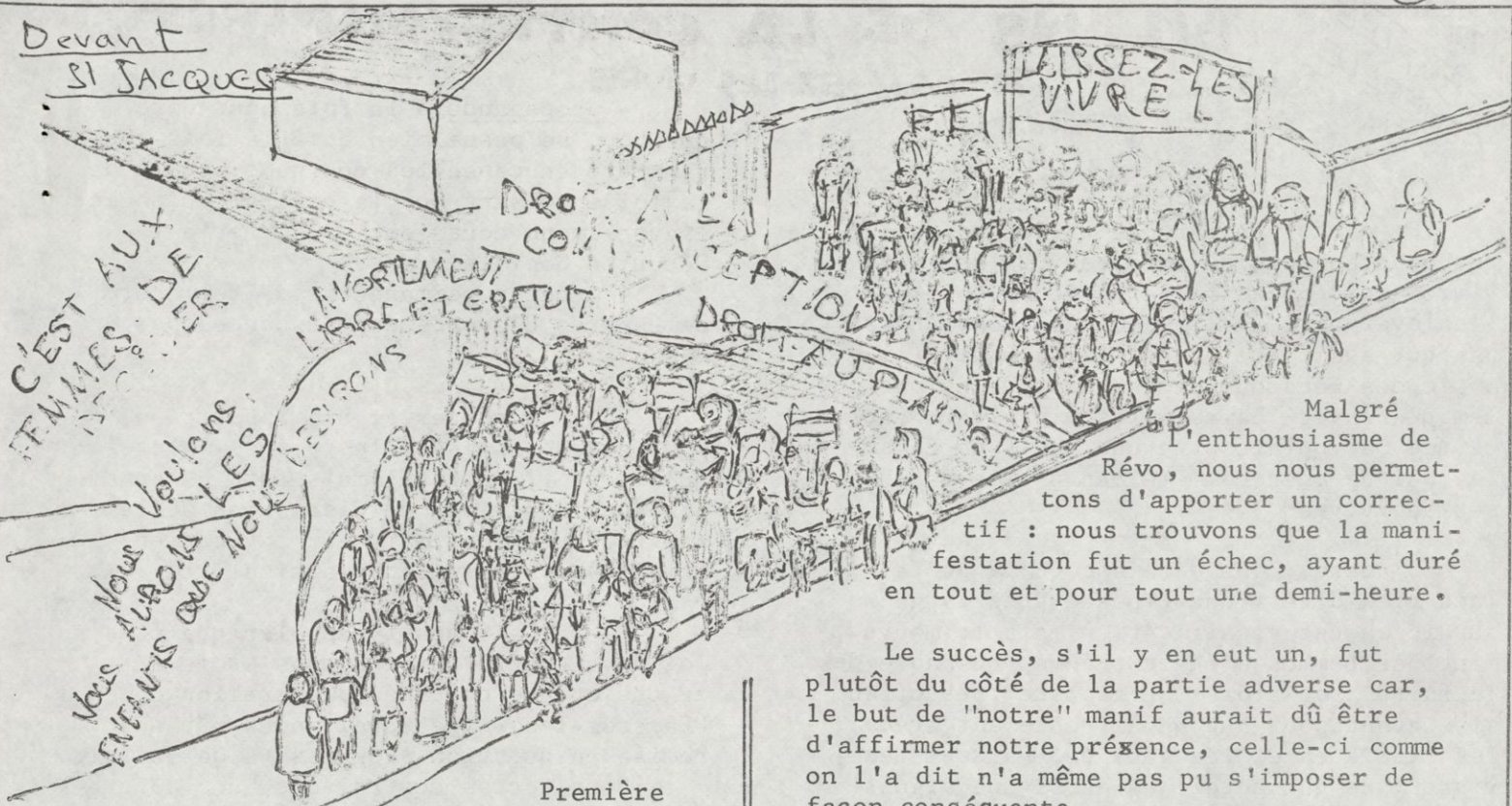
UNE MANIF REVOLUTIONNAIRE OU COMMENT SE PLANQUER SUR UN TROTTOIR

Le rendez-vous place du Commerce fut inexistant. Donc, tout le monde se retrouvait à Pirmil.

Aucune discussion n'eut lieu sur la manière d'intervenir. Nous filons en cortège jusqu'à Saint-Jacques où nous nous trouvons face à 70/80 personnes de "Laissez-les vivre", rassemblement gonflé par la suite à la sortie de la messe. →

La Réunion de préparation:





Première station de Révo sur le trottoir d'en face. Cependant, "quelques personnes irresponsables et provocatrices franchissent la ligne de démarcation!"

Après quelques frictions gentillette avec "Laissez-les vivre", une panique s'ensuivit dans les "rangs révolutionnaires" (on se fait tirer par le pull-over pour regagner notre trottoir.)

Quels étaient les éventuels risques de bagarre face à une manifestation composée de "bonnes gens" de tous âges, même, enfants et bourgeois endimanchés, à l'heure de la sortie de la messe.

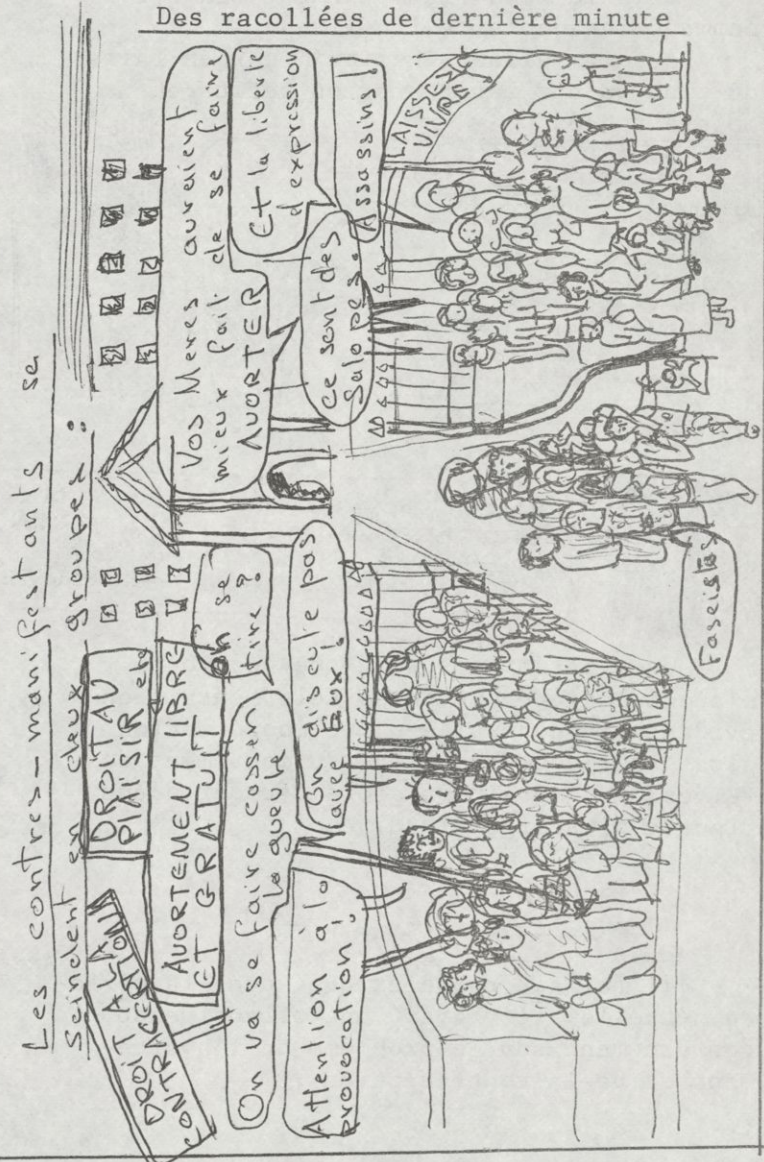
La suite n'a été qu'une succession de tentatives de retrait de Révo, essayant de faire dissoudre la manif malgré le désir de certains de rester, trouvant que la seule attitude cohérente et possible était de perturber jusqu'au bout le recueillement des forces opposées.

Révo a réussi à scinder la manifestation en deux puis à la faire se dissoudre en créant une peur panique de la provocation fasciste dans les rangs.

Quelle responsabilité ont-ils prise en laissant sur place une trentaine de personnes ?

Malgré l'enthousiasme de Révo, nous nous permettons d'apporter un correctif : nous trouvons que la manifestation fut un échec, ayant duré en tout et pour tout une demi-heure.

Le succès, s'il y en eut un, fut plutôt du côté de la partie adverse car, le but de "notre" manif aurait dû être d'affirmer notre présence, celle-ci comme on l'a dit n'a même pas pu s'imposer de façon conséquente.



Des racollées de dernière minute

UNDI 15
ASSEMBLEE
GENERALE
FEMMES

BILANS DE LA CONTRE-MANIFESTATION Laissez les vivre

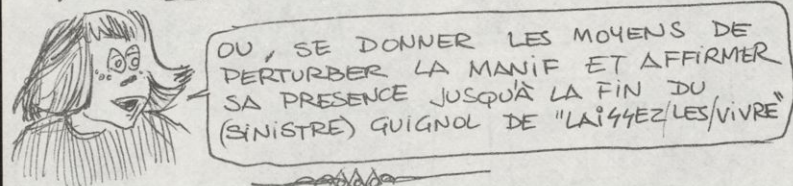
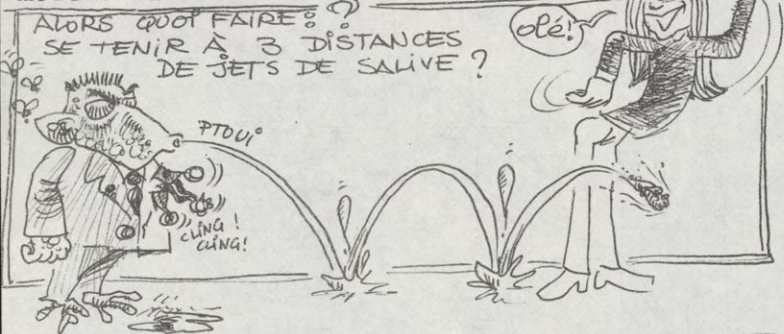


Un certain nombre de filles pensaient que nous aurions dû empêcher "Laissez-les vivre" de déposer la gerbe ou au moins l'enlever après, alors qu'on ne savait pas par qui avait été organisée la manif (il y avait des gens qui demandaient de ne pas polémiquer avec "Laissez-les vivre") Qu'est ce que ça voulait dire une manif de ce style,, qui ne cherche même pas à emmerder "Laissez-les vivre" !

D'autres considéraient qu'il ne fallait rien dire : une riposte très large aurait eu une signification mais le mouvement des femmes s'était trouvé incapable de le faire ; ou alors une riposte très offensive ayant pour but un affrontement avec les fascistes et les gens de "Laissez-les vivre", ce qui aurait eu aussi une signification.

Mais là aussi le mouvement était évidemment incapable de le faire.

Aussi, vallait-il mieux ne rien faire du tout qu'une manifestation petite et moitiée ratée.



Une fille regrettait que beaucoup n'aient pas été prévenus. Cela mettait en évidence la nécessité d'une coordination plus stable et construite du mouvement des femmes, qui aurait pu alors décider d'une riposte plus significative.

Il fallait rappeler que, dans la période actuelle, il y avait une offensive du gouvernement sur le problème de l'avortement et de la contraception :

- propagande à la fois pour dire que tout se passe bien et à la fois pour remettre en cause les quelques acquis de la loi en disant que la contraception et l'avortement coûtaient très cher à la Sécurité Sociale ;

- menaces permanentes de fermeture de centres d'avortement (à Nantes par exemple).

Dans ce contexte, une apparition publique de "Laissez-les vivre", alors qu'ils ne l'avaient jamais fait à Nantes pendant la période de discussion de la loi (des réunions mais sur invitations privées) avait un sens particulier.

Il fallait aussi rappeler que la loi devant être revotée dans trois ans et que ce type d'apparition de "Laissez-les vivre" avait pour but une remise en question progressive de la loi.

Pour toutes ces raisons, une contre-manifestation était nécessaire mais, organisée juste après le vote de la loi pour la dénoncer en tant que loi de classe, la mobilisation n'était pas extraordinaire (150 à 200 personnes environ).

Cette fois-ci, le rassemblement a été connu très tard au moment où le week end du 11 novembre commençait et donc cela avait empêché de toucher pas mal de monde.

Dans ces conditions défavorables, il fallait considérer cette riposte à "Laissez-les vivre" comme pas du tout ridicule, nécessaire et en ce sens un succès.



Par contre, on pouvait mettre l'accent sur un certain nombre de merdes qu'il y avaient eu dans la manif.



— L'éparpillement des gens, le fait que le but de la manif n'avait pas été discuté avant avaient laissé les gens chacun dans son coin.

Cela démontrait tout à fait qu'il manquait une direction du mouvement des femmes et qu'effectivement construite une coordination nous permettait d'éviter ce type de merde.

— En ce qui concerne le départ de l'arrière de la manif, il fallait voir qu'une partie des gens étaient venus là soit avec l'idée d'un affrontement, soit ils n'en voyaient pas les risques. (il n'y en avait pas beaucoup au début, mais plus ensuite quand les jeunes fascistes sont arrivés).

— Or beaucoup n'étaient pas prêts à cet affrontement ; témoins ceux qui étaient déjà partis ou ceux qui l'exprimaient à ce moment là.

Aussi, la "démonstration" ne pouvant pas aller beaucoup plus loin, il était préférable de partir.

Des filles n'étaient pas du tout d'accord sur les risques d'affrontements.

- il y avait beaucoup de femmes et d'enfants de part et d'autre, et les familles de "Laissez-les vivre" n'étaient pas du tout venues dans cette intention-là.

EFFECTIVEMENT LES BAVEUX DE CHOC & VENIMEUX ETAIENT PRÉSENTS, PRÊTS À INTERVENIR MAIS AVEC : LES GENS DU QUARTIER / LES JOURNALISTES / LES USAGERS DE L'HÔTEL, EN FAISANT GAFFE Y AVAIT MOYEN D'ÉVITER LES PROVOCATIONS



- le fasciste qui au départ avait arraché l'affiche, avait été "kalmé" par ses petits copains et même certains avaient visiblement été placés devant la manif pour servir de tampon et éviter qu'il n'y ait bagarre.

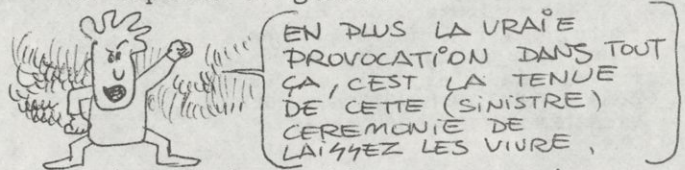
- enfin, vu le type de manif qu'organisait "Laissez-les vivre" ("démocratique"), ils n'avaient aucun intérêt à ce que cela tourne à l'affrontement.

En conséquence, notre départ a représenté un succès de "Laissez-les vivre" : ils nous ont fait reculer.

C'est eux qui sont restés jusqu'au bout sans qu'on les ennuie vraiment.

Témoins, les articles parus dans la presse, qui nous mentionnaient du côté de "Laissez-les vivre".

Il aurait donc fallu rester jusqu'au bout, les harceler et les empêcher de déposer la gerbe.



Le but de la manif ne pouvait être que de montrer qu'il y avait une opposition à "Laissez-les vivre", une démonstration de la part des partisans de l'avortement.

Or, à partir du moment où les gens de la contre-manifestation se diluaient, certains étant devant ou au milieu de "Laissez-les vivre", le bloc de la manif ne se sentait plus du tout.

Il aurait fallu rester groupé et à ce moment là, la "démonstration" de notre opposition aurait eu plus de poids. (d'autant plus que quelle est la signification d'aller discuter avec les fascistes ? Ce sont des gens avec lesquels on n'a pas à discuter)

Etant donné la situation, cela n'était pas la peine de continuer, car ça aurait augmenté la dispersion des manifestants et accentué le manque d'unité de la manifestation.

L'embêtant, c'est que la manif avait été mal préparée et donc les objectifs mal définis.

En ce qui concerne l'objectif d'enlever la gerbe, cela ne signifiait rien, c'est pour les journaux : car en fait l'important n'est pas que "Laissez-les vivre" dépose une gerbe et que nous l'enlevions après, c'est donner une trop grande importance à la gerbe elle-même.

Par contre, il était important qu'une manifestation ait lieu.

Des participantes

